

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 25 JUIN 2021

Date de la convocation : 21 Juin 2021

## **L'ordre du jour est le suivant :**

- Présentation du nouveau site internet
- Suivi des travaux et projets en cours
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Demande d'un fonds de concours intercommunal pour le soutien à la relance économique
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denis, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, MIMAUULT Claire, NAULET Jean-Pierre, ROMANO Guillaume, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Absents excusés : QUELEN Joël

Secrétaire de séance : VASSEAUD Céline

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

## **1 – PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET**

En présence de Flora Bobineau, Mme SPENNATO présente le nouveau site internet et ses différentes fonctionnalités. La modernité et la présentation des pages plaisent beaucoup aux membres du conseil municipal.

## **2 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

- **Village du Moulin** : Monsieur le Maire annonce que la réunion de chantier, initialement prévue au 2 juillet est repoussée au 9 juillet. Le retard d'avancement des travaux de la voirie définitive est dû à l'approvisionnement difficile des matières premières, du fait du contexte actuel, notamment pour le remblai définitif. La Route du Lac étant en travaux de réfection du 5 au 9 juillet, la poursuite des travaux au Village va être reconduite à une date ultérieure afin d'éviter que les camions de chantier n'abîment le nouvel enrobé de la Route du Lac. Le planning des travaux étant décalé, cela repousse d'autant la vente des parcelles qui se fera fin juillet – début août. Enfin, la pose du poste électrique devrait avoir lieu entre le 30 juin et le 30 juillet.

- **Commerces et cabinet médical** : Monsieur le Maire se satisfait de l'avancée des premiers travaux suivant le planning donné. Les travaux de maçonnerie ont débuté avec les premiers soucis : une dalle en béton a été découverte après les travaux de terrassement, un mur jouxtant une propriété est imbibé d'eau et est devenu friable donc fragile. Pour supporter ce mur, un pilier en béton sera coulé pour tout renforcer.

Lors de la réunion de chantier de ce jour, des conseillers ont choisi les couleurs des façades et des enduits des nouveaux bâtiments. Pendant les travaux, les façade du complexe commercial vont être rénovées pour être en harmonie avec le nouveau bâtiment.

Monsieur le Maire informe qu'un nouveau plan de circulation va être mis en place : le parking du cabinet médical actuel servira de voie de circulation le temps du déchargement des matériaux.

Monsieur le Maire et M. SABOURAUD présente des offres de financement proposées par différents établissements bancaires. A l'unanimité et au vu du contexte financier de la collectivité, le conseil a décidé d'adopter la proposition du Crédit Agricole, sur une durée de 15 ans, avec un taux d'intérêt à 0,91%.

- **Route du Lac** : Les travaux de sécurisation sont actuellement en cours ; les délais sont relativement respectés. Les conseillers reconnaissent la qualité de travail.

La société EIFFAGE débute les travaux de réfection de la voirie le 5 juillet. Pendant la semaine 27, la circulation va être modifiée : la Route du Lac sera fermée, la Rue de la Vallée s'ouvrira dans les deux sens.

Monsieur le Maire fait lecture d'un riverain de la Route du Lac : il demande la pose de bordure devant sa propriété afin d'éviter le glissement des cailloux. La commission voirie se déplacera sur place afin d'échanger plus facilement avec le demandeur.

- **Voirie** : M. SABOURAUD fait savoir que les autres travaux de voirie ont débuté (rabotage de la Rue des Juifs et Rue du Prieuré – la pose de bicouche sera faite par la suite) ; Saint Thomas : l'impasse et le parking vont être refaits. Suivront les travaux de voirie à la Petite Perrure, la Jamonière puis aux Ouillères.

### **3 – DEVIS**

- **Terminal de Paiement Electronique** : Afin de faciliter le paiement des redevances des campings-cars et l'achat des tickets de cantine, un nouveau mode de paiement avait été demandé. Monsieur le Maire présente le devis de Solutions.com pour l'achat ou la location d'un : location mensuelle sur 36 mois : 23€ HT/mois + 15€ d'abonnement mensuel. Pour l'achat d'un TPE : 749€ HT + 15€ / mois d'abonnement. Les élus préfèrent demander d'autres devis avant de se prononcer car estiment le coût trop important.

### **4 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

- **Visite de l'Église** : Afin de prétendre à une seconde subvention régionale, l'avis des architectes du patrimoine était demandé. La commission a rencontré ces personnes qui estimerait l'ensemble des travaux à effectuer mais pas seulement ceux arrêtés par la Municipalité. N'ayant eu aucun retour, à ce jour, de l'organisme, les travaux ont débuté comme prévu afin de profiter de la belle saison pour effectuer les travaux de couverture.

Monsieur le Maire informe que la commune a bénéficié de la subvention du Conseil Départemental pour la seconde tranche des travaux : 5 559,23€.

- **Conseil d'école** : Mme SPENNATO rapporte les éléments essentiels du conseil d'école du 21 juin. L'ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe a été confirmée et adoptée par l'Inspection Académique. Cette classe sera située à l'étage et accueillera les GS – CE1. Du fait d'effectifs inégaux des niveaux, la répartition est peu conventionnelle, pour le confort des élèves. Pour la rentrée prochaine, 83 élèves sont prévus. L'ajointe fait part du départ de Mme Pabœuf qui quitte l'Éducation Nationale. Mme SPENNATO liste les travaux effectués et ceux à prévoir pour la rentrée. Enfin, le CPE organise un goûter de fin d'année dans la cour de l'école, malheureusement, devant respecter le protocole sanitaire, les parents n'ont pas pu être conviés. La distribution de livres a été faite pour toutes les classes par les enseignantes, le CPE a, quant à lui offert aux futurs 6<sup>ème</sup> une calculatrice et une carte cadeau aux CM2 de cette année mais également à ceux de l'an dernier afin de remplacer "le voyage" qui n'a pas pu être fait pour cause de crise sanitaire. Les enseignantes ont demandé le renouvellement de la classe mobile ; le prestataire sera contacté à la rentrée.

Mme Pabœuf a acheté des livres pour offrir aux élèves pour la fin d'année. Elle demande le remboursement de la facture : 34,10€. Tous les conseillers acceptent le remboursement.

- **Office de tourisme** : M. SABOURAUD fait le bilan de cette réunion qui concernait les « Baludiks » et l'ouverture du bureau d'information touristique (BIT) dans les locaux de l'école à partir du 29 Juin. Le panneau « Office de tourisme » devant la Mairie va être déplacé. Les « Baludiks » se mettront en place le 1<sup>er</sup> juillet. Le 9 juillet aura lieu le point presse en présence de professionnels du tourisme ; le 8 juillet et le 12 août, des contes et spectacles musicaux sont organisés sur Mervent. Enfin, le conseil municipal a été consulté pour un projet d'installation d'habitats insolites dans l'ancienne carrière pour s'intégrer à la future plage (projet COUCOO). Le meneur de ce projet recherche 25 à 30 hectares de terrains.

Monsieur le Maire propose à tout le conseil municipal d'essayer la « Baludik » avant l'ouverture de la prochaine réunion de conseil. Tous les membres sont favorables à cette initiation.

- **Commission Voirie** : Monsieur le Maire présente les différents devis de l'entreprise Guy Limoges pour la réfection du terrain de foot, à la demande des joueurs voulant créer une association de joueurs. La remise en état du terrain ne pourrait être financièrement supportée par la collectivité à laquelle s'ajoute l'entretien annuel (tonte, engrais, arrosage). Le conseil municipal est très séduit par le projet mais craint des coûts annuels trop importants. Les membres du conseil décident d'émettre un avis défavorable à cette demande.

**Impasse de la Joletière** : Lors de la dernière réunion de conseil, un habitant avait demandé l'achat de la voie de l'impasse pour l'euro symbolique par la commune. La commission a rencontré les habitants de l'impasse qui ne s'opposent pas à cet achat. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'achat de la voie de l'impasse de la Joletière pour un euro.

**Antenne SNEF** : Le lieu d'implantation du projet d'antenne SNEF pour Orange à L'Ourdraire semble convenir à la société de téléphonie ; toutes les conditions semblent être rassemblées : éloignement par rapport aux habitations, largeur du chemin.

**Rue du Lavoir** : Après les travaux d'assainissement d'un riverain, la Municipalité devra prévoir un nouvel emplacement pour les bacs d'ordures ménagères, avec du remblai.

Loges : La commission a constaté la dégradation d'un tronçon de route lors d'une manœuvre d'un tracteur. Avec la chaleur et le poids du véhicule, l'enrobé a été abîmé.

Déploiement de la fibre : Dans le cadre du programme Vendée Numérique, la commission a recensé les propriétés dont l'élagage des arbres est à prévoir. Beaucoup de parcelles sont concernées par ces travaux ; les propriétaires seront contactés prochainement.

Monsieur le Maire se note qu'il reste à créer le passage au lotissement des Bouronnières pour les collégiens se rendant à l'arrêt de car.

- **Remparts** : M. SABOURAUD fait le bilan de sa rencontre avec les archéologues de la DRAC sur site pour connaître la faisabilité du projet. Les travaux sur les remparts en partie basse (derrière le complexe commercial jusqu'à la grande tour) peuvent débuter sans l'avis de la DRAC. Pour la seconde partie des travaux, la DRAC estime qu'il faille faire une étude du sol par scan et se propose de financer ce travail.

## **5 – DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL POUR LE SOUTIEN À LA RELANCE ÉCONOMIQUE**

Monsieur le Maire consulte les membres du conseil municipal pour signer la convention relative au versement du fonds de concours. Toute l'assemblée accepte le versement de cette subvention d'un montant de 46 494,41€ pour financer les travaux de voirie et de l'église.

## **6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Rue de la Vallée** : Monsieur le Maire informe les élus que le logement communal de la Rue de la Vallée va être loué par M. Pouponnot à la fin juillet.

- **Demande de locaux** : Monsieur le Maire a rencontré pour la seconde fois, l'orthophoniste à la recherche d'un local. Une réponse devrait être donnée dans les prochains jours. Lors de la visite des locaux, Monsieur le Maire lui a proposé d'utiliser la salle d'attente et de laisser le cabinet actuel en salle d'attente. Cette séparation des salles permettrait plus de discrétion entre elle et l'ostéopathe car certaines séances d'orthophonie peuvent être bruyantes avec les enfants.

Monsieur le Maire fait lecture d'un mail d'une personne de Fontenay-le-Comte qui recherche également un local pour y développer son activité : soigner par les animaux. Cette personne demande un entretien avec le Maire.

- **Réunions Communauté de Communes** : Le projet « Itinéraires Vélos » a été présenté : toute commune traversée par une piste cyclable pourra proposer un point Air (avec local à vélo et couchage pour les cyclistes). Sur la commune de Mervent, l'endroit retenu serait le parking du Chêne Tord. Une maison du vélo pourrait être créée sur Fontenay-le-Comte pour la location ou réparation de vélos.

Projet éolien : Les projets éoliens sont plus ou moins suspendus (la commune du Langon a été citée où le projet est stoppé mais non aboli).

Taxe de raccordement : Depuis le transfert de la compétence assainissement, la Communauté de Communes perçoit la taxe de raccordement alors que ce sont les communes qui ont investi

pour ces travaux. Bien que la commune de Mervent ne perçoive plus cette taxe, elle n'aura pas à financer d'éventuels travaux de réparation de la station ou des réseaux.

Crématorium : Un projet de crématorium est à l'étude à Fontenay-le-Comte.

- **Camping-Cars** : L'ensemble du conseil municipal met en place les permanences pour la deuxième partie de l'été.

- **Mervent en Musique** : M. BONNEAU demande aux élus de l'aide pour l'installation des scènes et autres structures, la veille. Il fait savoir qu'une diffusion de l'évènement circule sur les écrans au niveau des caisses du centre Leclerc de Fontenay-le-Comte.

La séance est levée à 0h00.

**Prochaine réunion de conseil, le vendredi 16 juillet 2021, à 20h30.**

**Lu et certifié par M. le Maire :**

### **MEMBRES PRESENTS**

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

MIMAUT Claire

NAULET Jean-Pierre

ROMANO Guillaume

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline